

ARRETE PORTANT CREATION D'UNE PLATEFORME DE TP DE PHYSIQUE

LA DOYENNE DE LA FACULTE DES SCIENCES ET INGENIERIE

- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les statuts de Sorbonne Université adoptés par délibération n°03/2017 de l'Assemblée constitutive provisoire ;
- Vu l'avis du conseil de la faculté des sciences et ingénierie du 13 septembre 2018 ;
- Vu l'avis du Comité technique commun de Sorbonne Université du 15 octobre 2018.

ARRETE

Article 1 :

Il est créé au sein de la faculté des sciences et ingénierie de Sorbonne Université, à compter du 1^{er} janvier 2019, une plateforme de TP de Physique rattachée à l'UFR 925.

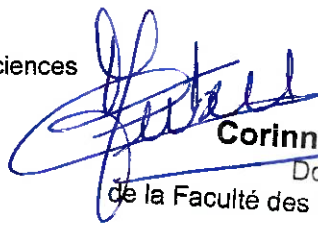
Article 2 :

La Directrice générale de la faculté des sciences et ingénierie est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera diffusé sur le site internet de la faculté des sciences et ingénierie.

Fait à Paris, le 12 novembre 2018

La Doyenne de la faculté des sciences
et ingénierie

Corinne AUBERT



Corinne AUBERT
Doyenne
de la Faculté des Sciences et Ingénierie

